

Compte-rendu du Comité Syndical du 02 février 2017

L'an deux mil dix-sept, le deux février, à vingt heures, les membres du Comité Syndical, du Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux Layon Aubance Louets, légalement convoqués le 16 janvier 2017, se sont réunis dans la salle du Layon de BELLEVIGNE-EN-LAYON, sous la présidence de Monsieur Dominique PERDRIEAU, Président.

Nombre de délégués en exercice	: 77
Nombre de délégués présents	: 40
Nombre de délégués votants	: 40

• **ETAIENT PRESENTS :**

MEMBRES DU SYNDICAT:

ALLEUDS (LES)	Pierre MARTIN
AUBIGNE-SUR-LAYON	Pierre ROBE
BEAULIEU-SUR-LAYON	Daniel ONILLON
BLAISON-GOHIER	Pierre BROSELLIER
BOURGNEUF-EN-MAUGES	
BRIGNE-SUR-LAYON	Roger LECLAIRE
BRISSAC-QUINCE	Marie-Claire BOUTIN
CERNUSSON	Patrice NOEL
CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT (LES)	
CHALONNES-SUR-LOIRE	
CHAMP-SUR-LAYON	Joseph BORET
CHANZEAUX	
CHAPELLE-ROUSSELIN (LA)	Louis-Marie CHENE
CHARCE-SAINT-ELLIER-SUR-AUBANCE	
CHAUDEFONDS-SUR-LAYON	Angèle CORNEE
CHAVAGNES-LES-EAUX	Jean-Pierre COCHARD
CHEMELLIER	Thierry PERDRIAU
CHEMILLE	
CLERE-SUR-LAYON	Serge LEFEVRE
CONCOURSON-SUR-LAYON	
CORON	
COSSE D'ANJOU	
DENEE	Jean-Claude BLANVILLAIN et Jean-Paul SAULGRAIN
DENEZE-SOUS-DOUE	Catherine MOREL
DOUE-LA-FONTAINE	
FAVERAYE-MACHELLES	Dominique PERDRIEAU
FAYE D'ANJOU	Rémy ANDRAULT
FORGES	

FOSSE-DE-TIGNE (LA)	Daniel BRUNET
GREZILLE	Denis ASSERAY et André GUINHUT
JUIGNE-SUR-LOIRE	
JUMELLIERE (LA)	Lise VERON
LOUERRE	Joseph BEILLOUIN
LOURESSE-ROCHEMENIER	
LUIGNE	
MARTIGNE-BRIAND	Gilles BIGOT
MEIGNE-SOUS-DOUE	
MELAY	
MONTILLIERS	
MOZE-SUR-LOUET	
MURS-ERIGNE	Alain LAPLACE
NEUVY-EN-MAUGES	
NOTRE DAME D'ALLENCON	Guillaume HERSAN
NUEIL-SUR-LAYON	Benoît PIERROIS
PASSAVANT-SUR-LAYON	
PIN-EN-MAUGES (LE)	Claude CHENE
PONTS-DE-CE (LES)	Philippe ROCHAIS et Olivier CAILLE
RABLAY-SUR-LAYON	
ROCHEFORT-SUR-LOIRE	
SAINT AUBIN-DE-LUIGNE	Jean-Noël GOIZIL
SAINT GEORGES-DES-GARDES	Jean-Marie GATINEAU
SAINT GEORGES-SUR-LAYON	Jean-Marc CHALON
SAINT HILAIRE-DU-BOIS	
SAINT JEAN-DE-LA-CROIX	
SAINT JEAN-DES-MAUVRETS	François PELLETIER
SAINT LAMBERT-DU-LATTAY	Jean-Jacques DERVIEUX
SAINT LAURENT-DE-LA-PLAINE	
SAINT LEZIN	
SAINT MELAINE-SUR-AUBANCE	Dominique FOREST et Richard AUVRIGNON
SAINT PAUL-DU-BOIS	
SAINT QUENTIN-EN-MAUGES	Jacques GALLARD et Henri GRATON
SAINT SATURNIN-SUR-LOIRE	Éric LEROUX et Marie-Claude SECHER
SAINT SULPICE	
SAINTE CHRISTINE	Antoine BIDET
SALLE-DE-VIHIERS (LA)	
SAULGE-L'HOPITAL	Didier LEMASLE
SOULAINES-SUR-AUBANCE	Pascal FERRAND
TANCOIGNE	
TOURLANDRY (LA)	
THOUARCE	
TIGNE	
TREMONT	

VALANJOU	Michel LEBLOIS et René SECHET
VAUCHRETIEN	
VERCHERS-SUR-LAYON (LES)	
VIHIERS	Jean-Noël GIRARD
VOIDE (LE)	

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

Mme Nathalie MOISSET, Receveur Municipal,
M. Michel GAZEAU, Vice-Président d'honneur,
Mmes et MM Laurent MOUNEREAU, Directeur - Maëva FORTIN et Ludovic PÉAUD, Techniciens rivière - Bruno VITRAI, Animateur SAGE - Pascale GERVAIS, Chargée communication et environnement - Laëtitia BEILLARD et Marlène DELAFUYE, secrétaires.

• **ABSENTS EXCUSÉS :**

MEMBRES DU SYNDICAT:

Mmes et MM Dominique DAVID (AUBIGNE-SUR-LAYON) - Denis GRIMAUD (BOURGNEUF-EN-MAUGES) - Stéphane GUERIF (CHALONNES-SUR-LOIRE) - Vincent BURGAUD (CHARCE-SAINT-ELIER-SUR-AUBANCE) - Raymond DEFFOIS (CLERE-SUR-LAYON) - Thierry GRIMAUD et Bruno BILLY (CONCOURSON-SUR-LAYON) - Alain DIXNEUF (CORON) - Catherine LOUAPRE (COSSE D'ANJOU) - Marie-Annick VITTAZ (JUIGNE-SUR-LOIRE) - Claire PIET (LA CHAPELLE-ROUSSELIN) - Emmanuel GODIN et Stéphane MERCEROLLE (LA TOURLANDRY) - Dominique SOURICE (LE PIN-EN-MAUGES) - Joseph THOMAS (LE VOIDE) - Antoine PRESSELIN (LES ALLEUDS) - Roger HUMEAU et Gérard FRAPPÉREAU (LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT) - Alain CHANDOUINEAU et Rachel CHAUVE (LES VERCHERS-SUR-LAYON) - Nicolas OGÉREAU (LOUERRE) - Alain ROCHAIS (MARTIGNE-BRIAND) - Catherine BONNIN (MELAY) - Dominique MARTIN et Thierry CHAUVIGNE (MONTILLIERS) - Geneviève MOUKADEME et Georges GAUTIER (MOZE-SUR-LOUET) - Philippe AGUILARD (MURS-ERIGNE) - Jean GALLARD et Yoann BIEN (PASSAVANT-SUR-LAYON) - Gabriel BESNARD (RABLAY-SUR-LAYON) - Christine TURC (ROCHEFORT-SUR-LOIRE) - André COTTENCEAU (SAINT HILAIRE-DU-BOIS) - Jean-François PASQUIER et Grégory DAUDIN (SAINT JEAN-DE-LA-CROIX) - Pascal BIOTTEAU (SAINT JEAN-DES-MAUVRETS) - François CAILLEAU (SAINT LAMBERT-DU-LATTAY) - Lionel LHOMMEAU (SAINT LAURENT-DE-LA-PLAINE) - Olivier VITRE et Nicolas GUIMONT (SAINT PAUL-DU-BOIS) - André JONCHERAY (SAULGE-L'HOPITAL) - Christian BONFANTI (SOULAINNE-SUR-AUBANCE) - Bertrand GROLLEAU et Laurent SUIRE (TANCOIGNE) - Hervé BONNIN et Pascal JEANNEAU (TIGNE).

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne la liste des personnes excusées.

Madame Marie-Claire BOUTIN est nommée secrétaire de séance.

Adoption à l'unanimité du compte-rendu du Comité Syndical du 07 décembre 2016.

Décisions prises par les membres du Bureau depuis le Comité Syndical du 07 décembre 2016

Réunion	N° Délib°	Date réunion	Nature de la délibération
Bureau	2016-61	14-déc.-16	Contrat Territorial 2017- 2021
	2016-62		Programme d'actions 2017
	2016-63		Durées d'amortissements
	2016-64		Solde amortissements SMiBA
	2016-65		Convention découvert 200 000 €

Réunion	N° Délib°	Date réunion	Nature de la délibération
Bureau	2017-01	11-janv.-17	Etude continuité éco de l'Aubance - lieux-dits L'Etang et Beaupréau sur BRISSAC LOIRE AUBANCE
	2017-02		Etude continuité éco de l'Aubance - lieux-dits le Moulin de la Basse Bête, le Moulin de Ras et le Verger sur BRISSAC LOIRE AUBANCE et LES GARENNES S/ LOIRE
	2017-03		Etude plan d'eau de Plaisance au ruisseau de la Frappinière à Valanjou sur CHEMILLÉ-EN-ANJOU
	2017-04		Etude plans d'eau communaux au ruisseau du Pont Moreau aux Cerqueux-sous-Passavant sur LYS HAUT LAYON
	2017-05		Arrachage jussie 2017
	2017-06		Suivi qualité eaux 2017
	2017-07		Prime de mobilité
	2017-08		DM 2016-02 - Opérations d'ordre budgétaire

PRESENTATION DES BILANS DU CONTRAT TERRITORIAL LAYON AUBANCE 2011-2015

Mise en œuvre du SAGE
Evaluation et construction des futurs contrats



Comité Syndical du 02/02/2017



8

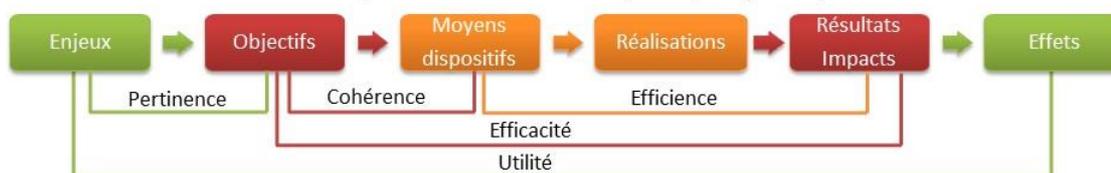
Laurent MOUNEREAU présente l'étude réalisée par ENVILYS



Méthode et données de l'évaluation

Prendre du recul, objectiver

Principes de l'évaluation de politiques publiques

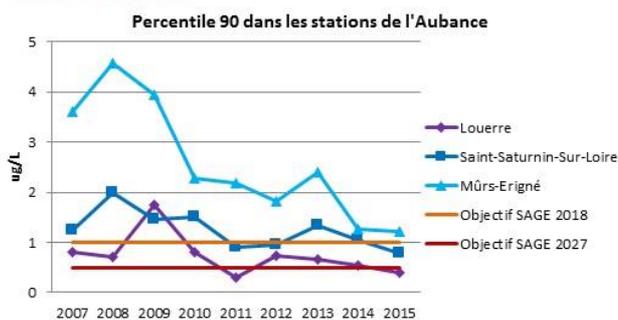


Dialoguer et analyser

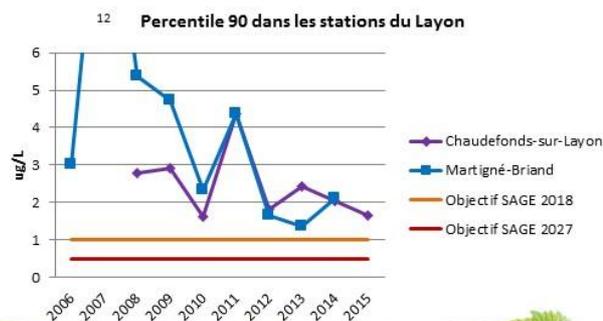
- **Données de suivi existantes** : diagnostics d'exploitations, suivi qualité de l'eau, bilans techniques et financier, bibliographie
- **Enquêtes de perception individuelles** : 10 membres du comité de pilotage et 40 agriculteurs et viticulteurs
- **Questionnaires en ligne** : membres du comité de pilotage, conseillers agricoles et viticoles, collectivités et jardineries
- **4 Ateliers de travail** pour approfondir collectivement les enquêtes individuelles
- **3 comités de pilotage** : Lancement, Présentation des résultats et travail sur les recommandations

Impacts sur la qualité de l'eau

- Des pics et des concentrations de cumul de pesticides qui diminuent 😊



- mais une situation qui reste préoccupante (non atteinte du bon état, matières actives à surveiller) 😞



😊 : bien 😊 : moyen 😞 : mauvais

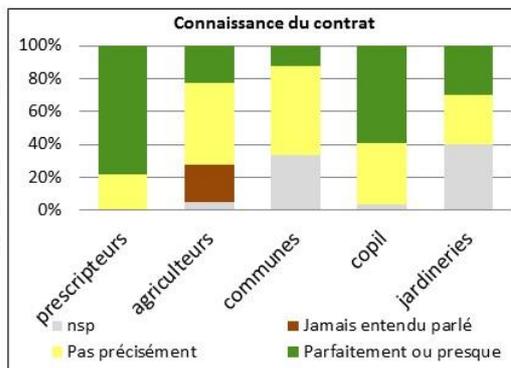
Stratégie et gouvernance

La stratégie d'actions

- Une **stratégie pertinente** ; novatrice et ambitieuse à l'échelle d'un si grand territoire et avec des complémentarités (**améliorations de pratiques et aménagement du bassin versant**) 😊
- Objectifs et actions **peu ou pas chiffrés** (pas gênant pour une première étape mais à améliorer pour la suite) 😊

La connaissance du contrat et des enjeux :

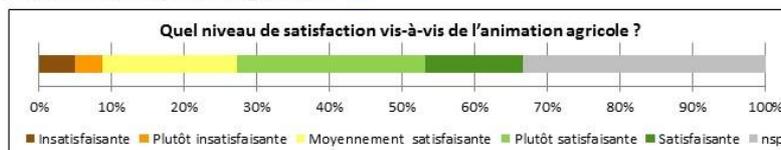
- Un **enjeu de qualité de l'eau bien reconnu** (90% des acteurs interrogés). 😊
- Malgré la communication du syndicat, une **connaissance imparfaite du contrat territorial** et des actions menées par les acteurs 😊



Stratégie et gouvernance

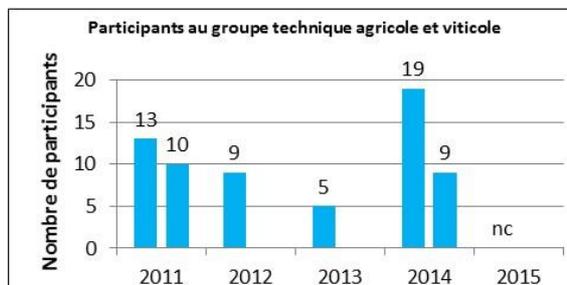
Le pilotage et l'animation:

- Prises de **décisions opérationnelles** et un **engagement cohérent** des partenaires 😊
- **Bonne légitimité et réactivité** du syndicat : élus issus de la profession 😊
- Une **animation plutôt satisfaisante** mais des points à améliorer 😊
- Nécessité de **diffuser plus largement** 😊



La mobilisation des acteurs :

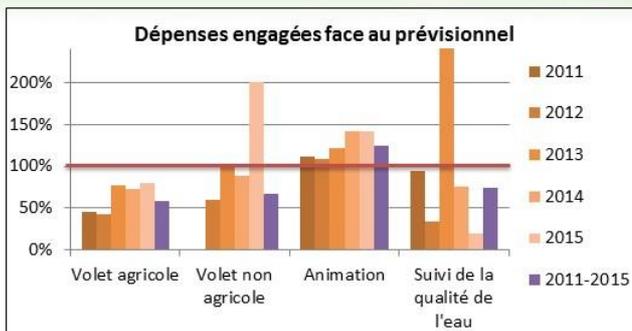
- Une **implication hétérogène** des acteurs
- **Bonne implication des partenaires techniques** perçue par les acteurs
- Des **difficultés** sont rencontrées pour réunir les **groupes de travail agricoles et viticoles**



Réalisations

Le respect du prévisionnel

- Coût sur 5 ans : 1 200 000 €HT soit 250 000 €HT par an
- 90% de l'enveloppe prévisionnelle dépensée 😊



La mise en œuvre des actions

- Bonne réalisation des actions prévues 😊
- Sauf sur la sensibilisation des particuliers, entreprises et artisans 😞

Réussites	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> • Journées techniques, appels à projet : encourage les regroupement entre les OPA • Chartes prescripteurs et jardinerie bien acceptées • Plantation de haies : homogénéisation des aides 	<ul style="list-style-type: none"> • Moins de diagnostics que prévu • Actions AB moins réalisées • Peu de sensibilisation des particuliers • Accompagnement des communes géré par les inter communes • Actions non réalisées auprès des entreprises et artisans

Résultats sur le volet non agricole

Les collectivités

Les actions :

- Accompagnement technique individuel
- Partage d'expérience
- Soutien financier pour achat de matériel

- Des communes engagées et des pratiques qui évoluent 😊

Nombre de communes	92
Engagées dans une réduction des phytos	83
Réalisation d'un plan de gestion de l'herbe	77

Les jardineries

- Les engagements de la charte (23/24 en 2015) :
- Formations des vendeurs
 - Temps forts en magasins
 - Utilisation des outils de communication



- Le conseil sur les désherbage évolue dans les jardineries 😊 mais stagne sur la lutte contre les ravageurs 😊
- Hausse des ventes de méthodes alternatives dans les jardineries 😊 mais hausse des ventes de désherbants chimiques 😊

Les particuliers

- Les actions :
- Temps forts en magasins
 - Animations « bout de jardin », « jardin au naturel »
 - Outils de communication (jardi fiches)



- Impact sur les particuliers non quantifiable 😊

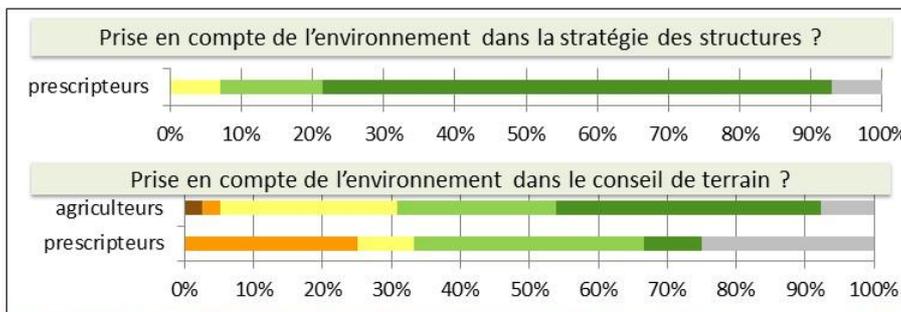
Résultats sur le volet agricole

Les prescripteurs



- Les engagements de la charte prescripteurs :
- Former les conseillers
 - Intégrer aux conseils les recommandations de bonnes pratiques
 - Encourager les exploitants à participer aux actions du SAGE
 - Renseigner les indicateurs de suivi

- Evolution de la stratégie des structures de conseil 😊
- Evolution du conseil terrain moins évidente, besoin de formation et d'organisation 😊



Ventes et utilisation des produits phytosanitaires

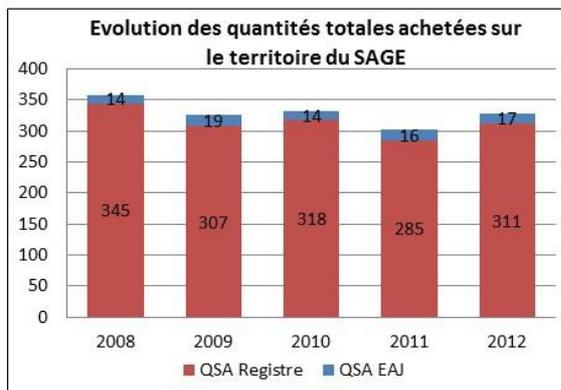
Observatoire des Achats de Produits Phytosanitaires (OAPP) : Données de vente au code postal de l'acheteur

- Par des professionnels agricoles et non agricoles (distributeurs et collectivités)
- Par les jardiniers amateurs

- Produits les plus vendus entre 2008 et 2012 : principalement des fongicides sur la vigne et des herbicides.

- Des achats de produits phytos qui diminuent 12% entre 2008 et 2012 😊

NB : Mêmes tendances qu'à l'échelle nationale



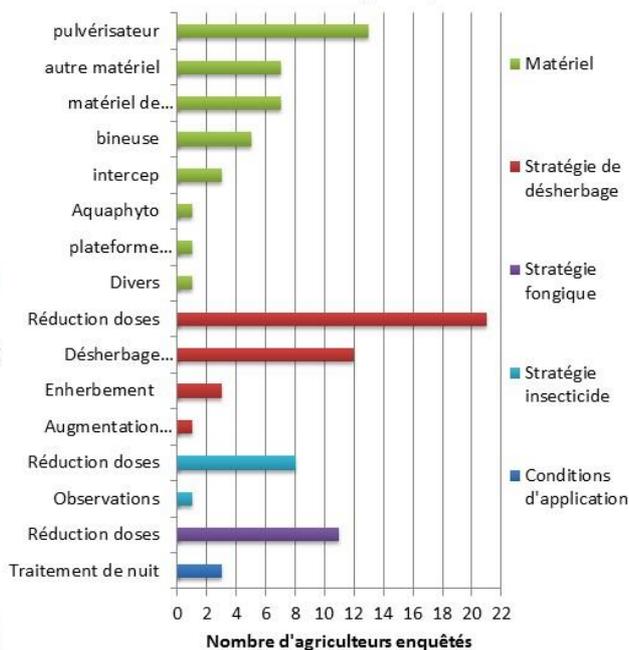
QSA : Quantité de Substance Active
 Registre : Professionnel agricole et non agricole
 EAJ : Emploi autorisé dans les jardins

Perception de l'évolution du raisonnement

- Une réduction des intrants utilisés par (perception) 😊 :
 - Du matériel plus performant
 - Des changements du raisonnement
- Les pratiques de désherbage sont a priori celles qui évoluent le plus en termes de techniques alternatives 😊
- Mais le lien au contrat territorial n'est pas toujours identifié 😊

Autres leviers de changement : économie, renouvellement du matériel, recherche de performance, intérêts personnels.

Détails des changements de pratiques (source : 40 enquêtes)



Un accompagnement technique et financier en lien avec les évolutions de pratiques

Diagnosics d'exploitations 122/240 et 86 suivis :

- Sensibilisation des exploitants
- Plan d'actions propre à l'exploitation

Mesures Agro-environnementales Territorialisées :

- Réduction des produits phytosanitaires en vigne (14) et polyculture (9)
- Surfaces Fourragères économes en intrants (8)
- Conversion à l'agriculture Biologique (1)

- 90% des exploitations diagnostiquées font évoluer leurs pratiques avec une réduction d'utilisation des produits phytosanitaires 😊
- Hausse de l'entretien mécanique et de l'enherbement du vignoble (suite aux diagnostics) 😊
- Un entretien majoritairement chimique du cavaillon (diagnostics) 😞
- Différence sur les Indices de Fréquence de Traitement (IFT) entre exploitations non engagées et engagées en viticulture 😊 qui est moins évidentes sur les grandes cultures 😞
- Les Mesures Agro-environnementales Territorialisées (MAET) accélèrent le changement de pratiques 😊 mais elles ne sont pas suffisantes seules pour initier ce changement 😞

Recommandation sur les actions

- Optimiser l'**accompagnement technique individuel** et suivre ses effets
- Mettre en place des **soutiens économiques innovants**
- Evaluer le programme d'actions et **quantifier les résultats**
- **Mobiliser** les acteurs
- Travailler sur les **filières** : 2 axes Viticole et Elevage
- Aménager / Préserver les **paysages favorables à la limitation des transferts** et aux autres enjeux de préservation des milieux
- Associer les **Entreprises de Travaux Agricoles et Fournisseurs de matériel**

Question : Les agriculteurs et les viticulteurs ayant signé un contrat MAECT n'ont pas reçu les aides escomptées.

Réponse de M. le Président : Les personnes intéressées n'ont pas touché les aides depuis 2 ans.



Évaluation du Contrat Territorial Layon Aubance 2011 – 2015 BILAN du volet Milieux Aquatiques



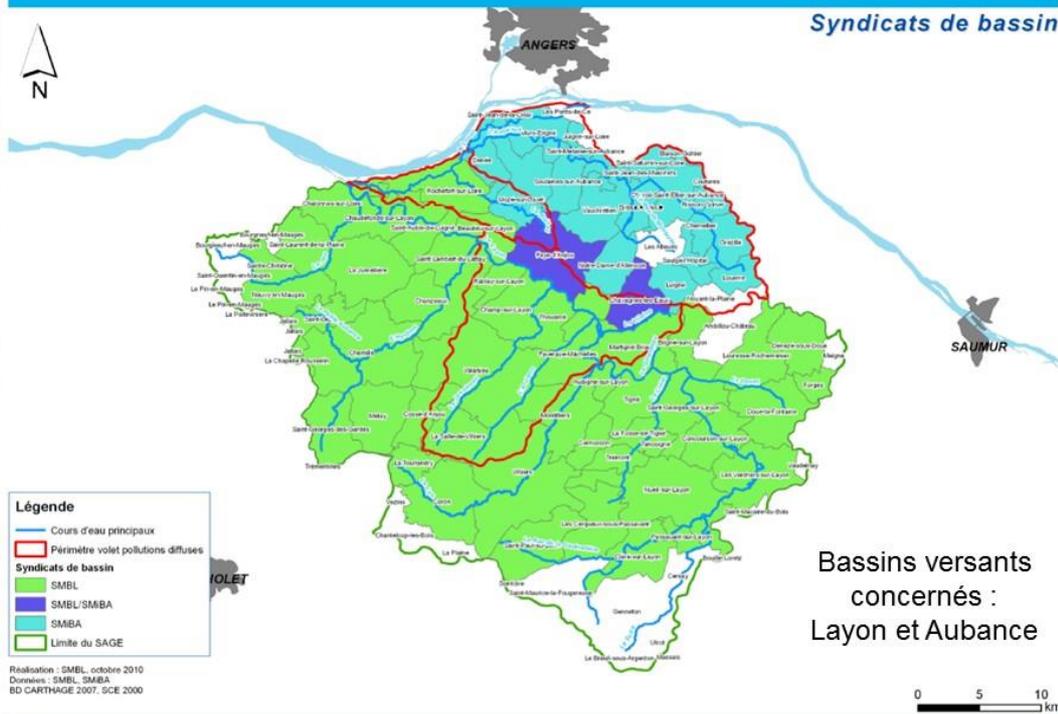
Le Layon

L'aubance

Layon à Terranjou



LE CONTRAT TERRITORIAL LAYON AUBANCE 2011-2015



LE BILAN TECHNIQUE



Méthode REH

→ méthode mise au point par l'Agence française pour la Biodiversité : Réseau d'Évaluation des Habitats.

→ diagnostic permettant de **définir l'état d'un milieu**

But : apprécier les altérations sur chacun des compartiments :

- Ripisylve et berge
- Lit mineur = morphologie du cours d'eau
- Bande riveraine = lit majeur
- Débit
- Continuité écologique (piscicole et sédimentaire)
- Ligne d'eau

Classe d'altération : Très faible Faible Moyen Fort Très fort

Bilan : ▪ comparaison des diagnostic REH avant/après le Contrat Territorial Layon Aubance 2011-2015

▪ vérification de la satisfaction des actions par rapport aux objectifs : DCE, Natura 2000, du SDAGE, du SAGE...

LE BILAN TECHNIQUE



« Bilan actions prévues / actions réalisées »

	Unité	Prévu	Réalisé	% de réalisé
Restauration du lit mineur	ml	74 572	18 600	25%
Gestion des embâcles	ml	50 000	30 000	60%
Lutte contre les plantes envahissantes	m ²	30 000	30 000	100%
Restauration des berges et de la ripisylve	ml	102 093	10 000	10%
Lutte contre le piétinement	ml	61 000	90 000	> 100%
Restauration de la continuité écologique	nombre	110	30	27%
Restauration du lit majeur et annexes	nombre	2	0	0%

→ Globalement, le bilan actions prévues/actions réalisées = 😞

→ Seules les luttes liées aux plantes envahissantes et au piétinement ont été entièrement réalisées.

MAIS cela s'explique :

▪ le programme d'actions initial était fortement surestimé par rapport moyens financiers et humains des Syndicats.

LE BILAN TECHNIQUE



« Bilan par type d'actions »

- Restauration de la continuité écologique : 30 ouvrages
→ démantèlement, arasement, contournement d'ouvrages... 😊

- Restauration morphologique du lit mineur : 22 km
→ recharge en granulats, mise en place de banquettes, radiers... 😊 😊 😊

- Lutte contre les plantes envahissantes : 30 000m² 😊
→ arrachage manuel et mécanique de la jussie

- Gestion des embâcles : 30 km 😊

- Protection des berges : 0.2 km
→ techniques végétales 😊
et enrochements 😞

- Reprofilage des berges : 0.5 km 😊



Restauration de la continuité écologique du Lys par la création d'un bras de contournement

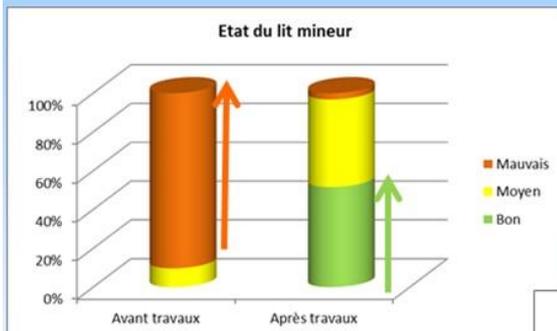
- Restauration de la ripisylve : 10 km 😊
→ uniquement liée aux travaux de restauration morphologique du lit mineur

- Lutte contre le piétinement : 90 km 😊
→ fourniture de clôtures et abreuvoirs

LE BILAN TECHNIQUE

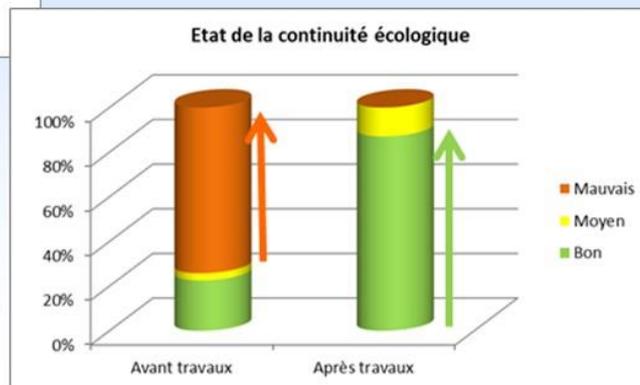


😊 70% des actions réalisées engendrent un gain écologique fort



→ retour à des écoulements et des habitats bien diversifiés sur de longs linéaires = 22 km 😊

→ amélioration de la continuité écologique sur de longs linéaires = 35 km 😊



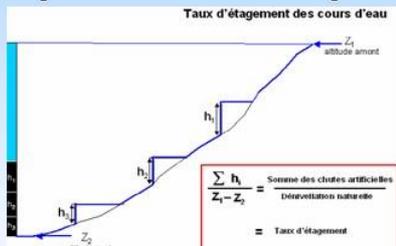
LE BILAN TECHNIQUE



Le bilan technique et écologique est positif même si le volume d'action ne permet pas encore d'atteindre le bon état écologique.

MAIS :

→ les actions de restauration de la continuité écologique ont permis de générer un gain significatif sur le taux d'étagement des cours d'eau.



$$\text{Taux d'étagement} = \frac{\text{Somme des hauteurs de chute d'eau}}{\text{Dénivelé naturel du cours d'eau}}$$



L'amélioration du taux d'étagement est de :

- 1 niveau pour le Layon amont et le Layon aval.
- 3 niveaux pour l'Aubance.

Cours d'eau	Période	Dénivelé	Taux d'étagement	Objectifs SAGE (2021)
Layon amont	Avant CTMA	40.1 m	49.5%	20%
	Après CTMA	17.7 m	21.9%	
Layon aval	Avant CTMA	25.8 m	100%	50%
	Après CTMA	19.1 m	74.5%	
Aubance	Avant CTMA	37.8 m	84%	20%
	Après CTMA	12.35 m	21.9%	

LE BILAN FINANCIER



Comme pour le bilan technique, la répartition des coûts des actions = 😞

MAIS cela s'explique toujours par le programme d'actions initial qui était fortement surestimé

	Actions prévues (H.T.)	Actions réalisées (H.T.)	Bilan (H.T.)	Réalisé en %
Restauration du lit mineur	1 451 285,00 €	430 189,00 €	- 1 021 096,00 €	30%
Gestion des embâcles	46 900,00 €	46 220,00 €	- 680,00 €	99%
Lutte contre les plantes envahissantes	89 410,00 €	56 198,00 €	- 33 212,00 €	63%
Restauration des berges et de la ripisylve	610 597,00 €	15 000,00 €	- 595 597,00 €	2%
Lutte contre le piétinement	241 344,00 €	38 000,00 €	- 203 344,00 €	16%
Restauration de la continuité écologique	240 325,00 €	123 135,00 €	- 117 190,00 €	51%
Restauration du lit majeur et des annexes	30 000,00 €	- €	- 30 000,00 €	0%
	2 709 861,00 €	708 742,00 €		

Coût des actions réalisées = 708 000 € H.T. → soit **26% du prévisionnel**

→ Le coût des actions est globalement inférieur aux estimations

A cela s'ajoute :

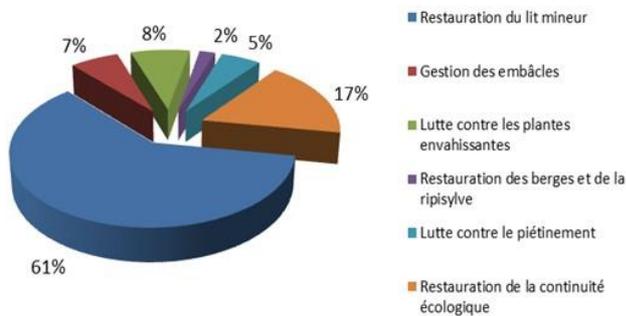
- le montant des études : 248 200 € H.T.
- Le montant des suivis : 11 820 € H.T.

LE BILAN FINANCIER



« Répartition des coûts des actions »

Répartition des coûts des actions "milieux aquatiques" du CTMA 2011 - 2015



Restauration du lit mineur :



→ Actions les plus importantes en terme de coût des travaux = 430 189 € H.T.

→ Coût de revient des travaux est de 22.10 € du ml restauré



Restauration morphologique du lit du Layon à Passavant-sur-Layon

Restauration de la continuité écologique:



→ 17% des coûts des travaux = 123 135 € H.T.

→ Coût de revient des travaux sur les ouvrages pour l'atteinte du bon état est de 4 € du ml restauré

LE BILAN SOCIAL



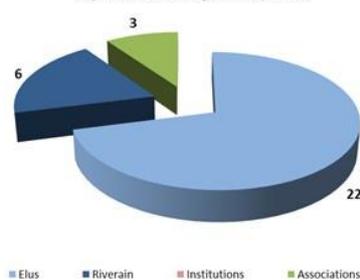
« Analyse de l'enquête sociologique »

But : mesurer le ressenti des acteurs du territoire au regard du programme réalisé.

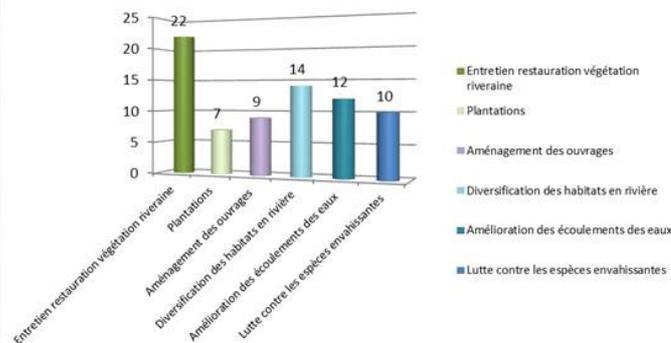
148 personnes enquêtées pour un retour de 31 enquêtes, soit 21 %



Répartition des catégories enquêtées



Répartition des actions faisant partie du trio de tête des priorités



Les actions attendues sur le territoire :

- Entretien/restauration de la végétation
- Diversification des habitats en rivière
- Amélioration des écoulements des eaux

« Les points forts et points faible »

« les bons points »



- Syndicat bien connu sur l'ensemble du bassin.
- Bonne acceptabilité des travaux par les acteurs locaux.
- Efficacité de certaines actions apportant un réel gain écologique.
- Plusieurs types d'actions « testés » sur le bassin = choix des actions plus pertinent.
- Bonne relation avec les techniciens.
- Coût des travaux inférieur au coût estimé suite aux études.

« à améliorer »...

- Object du bon état non atteint.
- Certaines techniques à ne pas forcément préconiser comme l'enrochement des berges ou la mise en place de banquettes sans radiers...
- Communication suite aux actions réalisées (objectifs, justifications,...).
- Mise en place et suivis d'indicateurs de résultats.

En conclusion : bilan très positif



Les rapports des études effectuées par ENVILYS et HYDROCONCEPT seront mis en ligne sur le site Internet du Syndicat.

Question de M. Marc CHALON :

Lors du remembrement, le Layon a été creusé d'1 m. La suppression des ouvrages entraîne une baisse du niveau.

Réponse de MM le Président et J.J. DERVIEUX :

Dans les années 70 ou 80, la méthode utilisée était la construction de barrages d'où l'accumulation d'eau stagnante et le développement de l'eutrophisation (algues).

L'Administration nous impose aujourd'hui d'aménager les ouvrages soit par leur suppression ou aménagement, soit le contournement du lit... Si le Syndicat devait appliquer strictement la loi, ce serait la suppression ou l'abaissement de tous les ouvrages, alors qu'il effectue les travaux par des mesures compensatoires (radiers, seuils...) et toujours en concertation avec les élus.

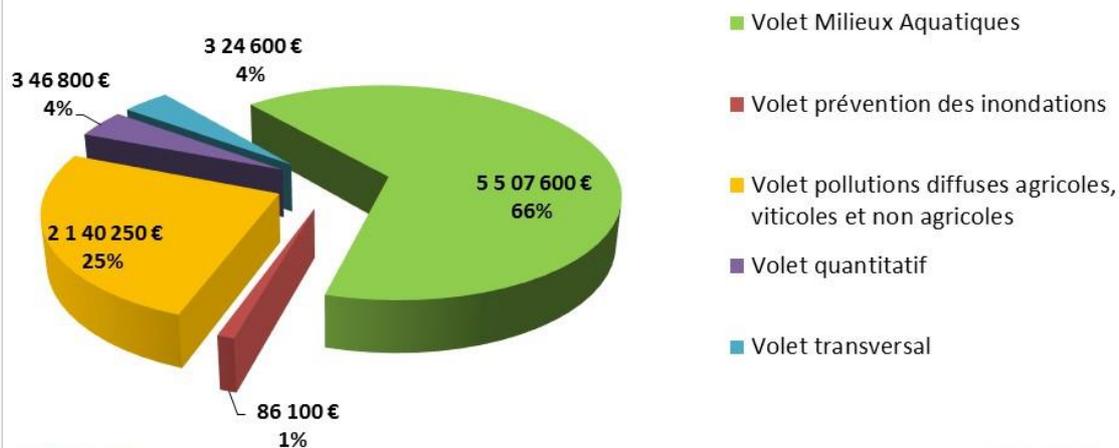
La signature du contrat aura lieu après les élections (droit de réserve), fin juin 2017.
La date sera communiquée ultérieurement.

Contrat Territorial Layon Aubance Louets 2017-2021

SYNTHESE DES ACTIONS

Portant sur les bassins du Layon de l'Aubance, du Louet et du Petit Louet

Montant en € TTC sur 5 ans : 8 405 350 €

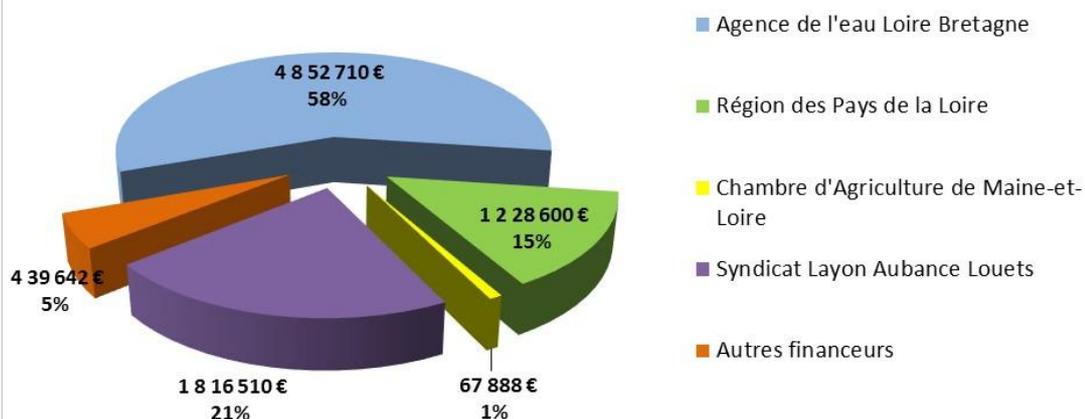


Contrat Territorial Layon Aubance Louets 2017-2021

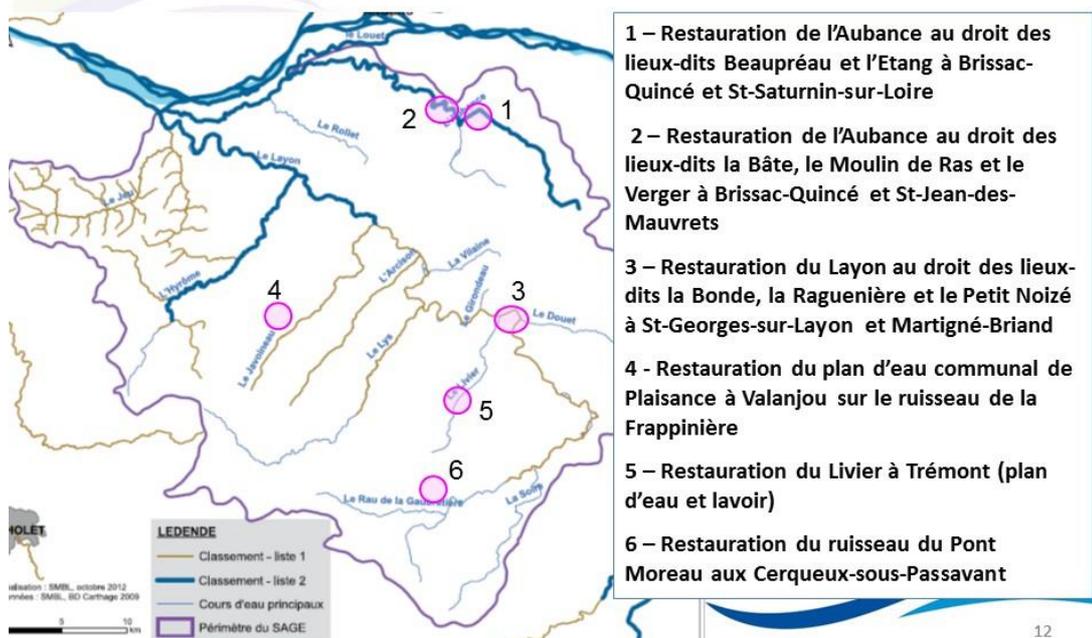
PLAN DE FINANCEMENT

Portant sur les bassins du Layon de l'Aubance, du Louet et du Petit Louet

Montant en € TTC sur 5 ans : 8 405 350 €



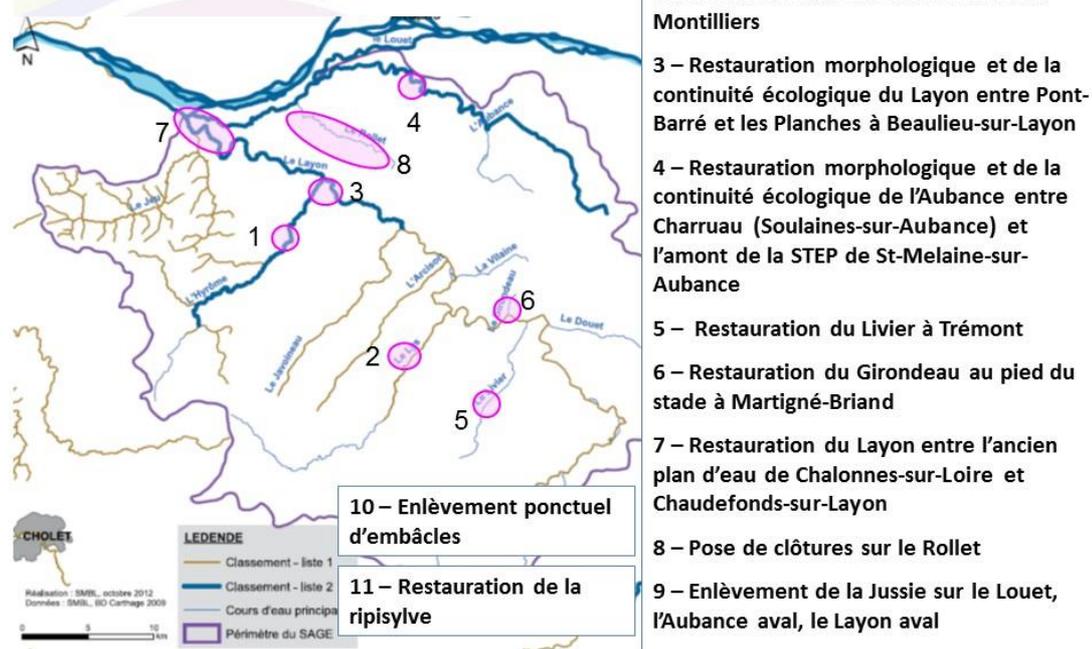
Milieux aquatiques : études « restauration morphologique et continuité écologique » prévues à engager en 2017



- 1 – Restauration de l'Aubance au droit des lieux-dits Beaupréau et l'Étang à Brissac-Quincé et St-Saturnin-sur-Loire
- 2 – Restauration de l'Aubance au droit des lieux-dits la Bâte, le Moulin de Ras et le Verger à Brissac-Quincé et St-Jean-des-Mauvrets
- 3 – Restauration du Layon au droit des lieux-dits la Bonde, la Raguenière et le Petit Noizé à St-Georges-sur-Layon et Martigné-Briand
- 4 - Restauration du plan d'eau communal de Plaisance à Valanjou sur le ruisseau de la Frappinière
- 5 – Restauration du Livier à Trémont (plan d'eau et lavoir)
- 6 – Restauration du ruisseau du Pont Moreau aux Cerqueux-sous-Passavant

12

Milieux aquatiques : travaux prévus à réaliser en 2017

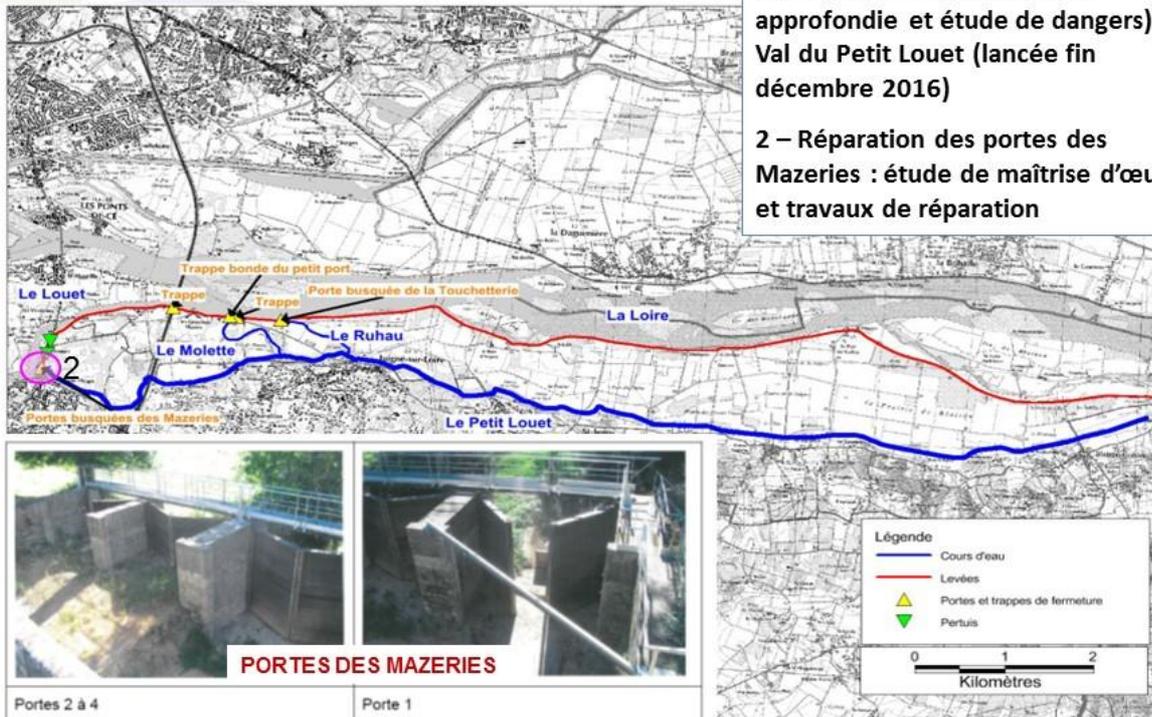


- 1 – Rétablissement de la continuité écologique au droit des moulins du Gué et de Frogeroux à Chanzeaux
- 2 – Remplacement d'un ouvrage de franchissement au lieu-dit la Montée à Montilliers
- 3 – Restauration morphologique et de la continuité écologique du Layon entre Pont-Barré et les Planches à Beaulieu-sur-Layon
- 4 – Restauration morphologique et de la continuité écologique de l'Aubance entre Charruau (Soulaines-sur-Aubance) et l'amont de la STEP de St-Melaine-sur-Aubance
- 5 – Restauration du Livier à Trémont
- 6 – Restauration du Girondeau au pied du stade à Martigné-Briand
- 7 – Restauration du Layon entre l'ancien plan d'eau de Chalonnes-sur-Loire et Chaufonds-sur-Layon
- 8 – Pose de clôtures sur le Rollet
- 9 – Enlèvement de la Jussie sur le Louet, l'Aubance aval, le Layon aval
- 10 – Enlèvement ponctuel d'embâcles
- 11 – Restauration de la ripisylve

Prévention des inondations : études/travaux prévus en 2017

1 – Etude du fonctionnement hydrogéologique et de prévention des inondations (visite technique approfondie et étude de dangers) du Val du Petit Louet (lancée fin décembre 2016)

2 – Réparation des portes des Mazeris : étude de maîtrise d'œuvre et travaux de réparation



Actions agricoles et viticoles prévues en 2017

- Diagnostics agricoles et viticoles et visites écoute conseil (prise de rendez-vous chez les agriculteurs - 200 en 2017)
- Mesures agro-environnementales territorialisées (même territoire que 2016)
- Mise à jour de la charte des prescripteurs : « Conseiller en pensant à l'eau, ça coule de source ! » (prise en compte des interdictions des nouvelles substances et mise à jour de la liste des signataires)
- Journées techniques agricoles et viticoles collectives, démonstrations de matériel, évolutions techniques, pratiques alternatives au désherbage chimique, ... (avec l'ATV, la Chambre d'Agriculture, le CIVAM, LVVD, Elevage Conseil Loire Anjou, l'Union des CUMA, ...)



Comité Syndical du 02/02/2017



Actions agricoles et viticoles prévues en 2017

- Animation et suivi de groupes de conseil (groupes de 10 à 15 agriculteurs avec suivi de l'évolution des pratiques)
- Sensibilisation à l'agriculture biologique
- Accompagnement aux investissements sur la gestion des effluents phytosanitaires (plateforme collective de gestion des effluents)
- Plantations de haies et création de zones tampons, mares (zones filtrantes)



Comité Syndical du 02/02/2017



18

Pollutions diffuses non agricoles - Prévisionnel 2017

Actions non agricoles prévues en 2017

- Charte collectivités : présentation, signature (8 000 €)
- Charte Jardineries : suivi, enquêtes, formations, organisation des temps forts, évolution suite à la nouvelle réglementation (25 000 €)
- SMITOM : carte des déchetteries acceptant les PPNU
- Charte paysagistes, mise en place d'un groupe de travail, élaboration, promotion et signature (20 000 €)
- Sensibilisation au « jardinage au naturel » (propositions de formations aux groupements de jardiniers comme les jardins collectifs, ...)

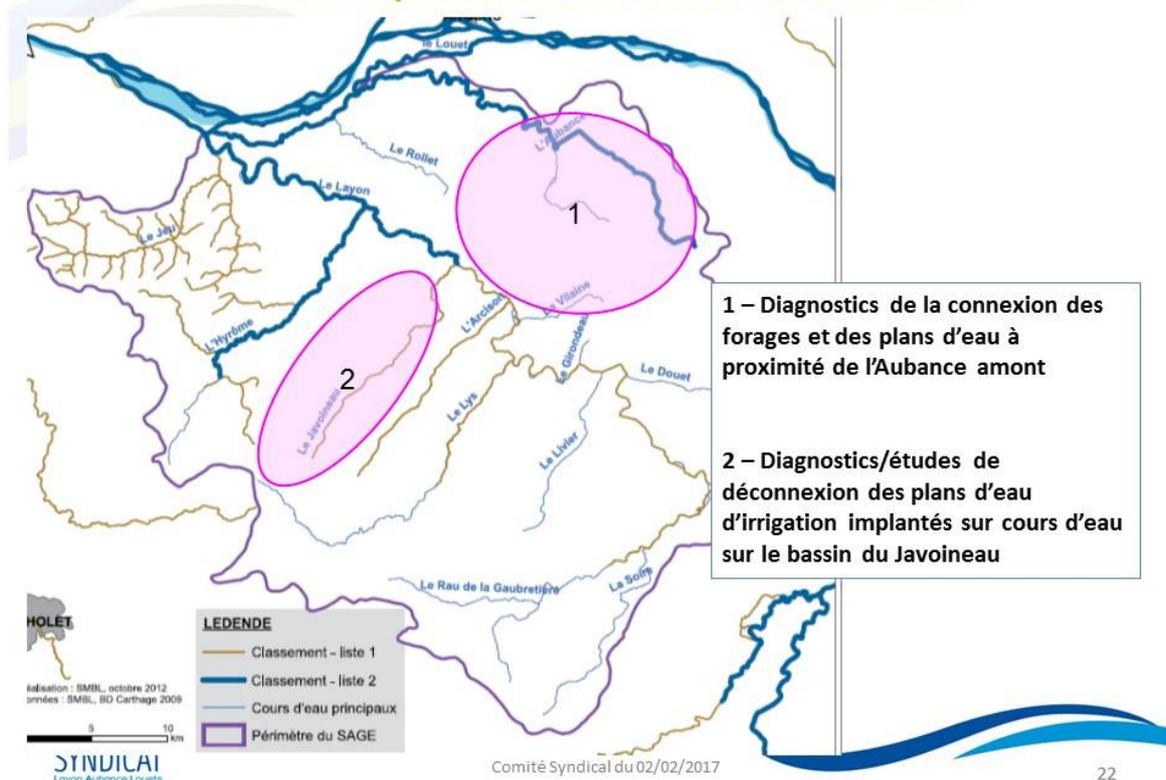


Comité Syndical du 02/02/2017

20

Gestion quantitative de la ressource en eau - Prévisionnel 2017

Gestion Quantitative de la Ressource en Eau



M. Jean-Pierre COCHARD indique que Mme la Préfète a présenté le nouveau linéaire de cours d'eau classés. Il passe de 5 200 km à 7 600 km dans le département.

La DDT 49 a recueilli 900 réclamations qui représentent 1 172 km de cours d'eau expertisés en 2015 et 2016.

Communication du SAGE Layon Aubance Louets - Prévisionnel 2017

Présentation du parcours de Pascale GERVAIS qui remplace pour 6 mois Marie JONCHERAY, au poste de chargée de communication et environnement.

Communication du SAGE Layon Aubance Louets

- Janvier, février : finalisation et mise en ligne du site internet (budget 9 000€)
- Animations scolaires pour 15 classes sur 5 demi-journées (10 000€)
- Mai : intervention à la demande de la Mairie des Ponts-de-Cé sous forme de conférence publique ayant pour thème « conséquences des traitements sur la qualité de l'eau »
- Juin : diffusion de la lettre de l'eau - 56 000 exemplaires (14 000€)
- Juin : forum des élus sur le thème « GEMAPI et actions agricoles et viticoles » (1500€)



Comité Syndical du 02/02/2017

24

Communication du SAGE Layon Aubance Louets

- Recensement (via les élus du Syndicat) des bulletins municipaux des communes déléguées et nouvelles communes, de leur périodicité afin d'intensifier l'information sur le territoire
- Réalisation de panneaux sur site dès finition des travaux Milieux aquatiques (Passavant-sur-Layon, Les Verchers-sur-Layon, Nueil-sur-Layon, Martigné-Briand (La Roirie), St Melaine-sur-Aubance, Vihiers)
- Création d'une page FACEBOOK en lien avec la chambre d'agriculture
- Relais de nos actions dans la presse locale et professionnelle

Intervention selon les demandes (lycées, collectivités...)



Comité Syndical du 02/02/2017

25

Question relative sur la Charte paysagiste : Y-a-t' il un soutien auprès des entreprises ?

Réponse de JN GIRARD : Une action est menée actuellement sur le Choletais par le CPIE. Le plus compliqué c'est de les recenser afin qu'ils puissent participer aux réunions et surtout les inciter à adhérer à cette charte pour obtenir la labellisation

Délibération 2017-09 - **Approbation du COMPTE de GESTION 2016**
Approbation du COMPTE ADMINISTRATIF 2016
Affectation des RESULTATS 2016

1 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Dressé par Madame Nathalie MOISSET, Receveur Municipal.

Le Comité Syndical :

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016,
Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur du Syndicat Layon Aubance Louets visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

049028
TRES. THOUARCE



II-1
Exercice 2016

12500 - SAGE LAYON AUBANCE LOUETS
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 222 969,98	1 724 108,11	2 947 078,09
Titres de recettes émis (b)	444 364,27	844 179,00	1 288 543,27
Réductions de titres (c)	2 094,58	8 961,15	11 055,73
Recettes nettes (d = b - c)	442 269,69	835 217,85	1 277 487,54
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 222 969,98	1 724 108,11	2 947 078,09
Mandats émis (f)	540 860,26	752 206,34	1 293 066,60
Annulations de mandats (g)	2,01	8 109,09	8 111,10
Dépenses nettes (h = f - g)	540 858,25	744 097,25	1 284 955,50
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		91 120,60	
(h - d) Déficit	98 588,56		7 467,96

12500 - SAGE LAYON AUBANCE LOUETS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement	0,00	0,00	-98 588,56	-58 648,98	-157 237,54
Fonctionnement	0,00	58 648,98	91 120,60	446 373,49	478 845,11
TOTAL I	0,00	58 648,98	-7 467,96	387 724,51	321 607,57
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	0,00	58 648,98	-7 467,96	387 724,51	321 607,57

2 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Monsieur François PELLETIER, Vice-Président, demande à l'assemblée de délibérer sur le compte administratif 2016 dressé par Monsieur Dominique PERDRIEU, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2°) Constat, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	Montant	FONCTIONNEMENT	Montant
Dépenses réalisées en 2016	744 097,25 €	Recettes réalisées en 2016	835 217,85 €
002 - Déficit reporté 2015	- €	002 - Excédent reporté 2015	387 724,51 €
Total Dépenses CA 2016	744 097,25 €	Total Recettes CA 2016	1 222 942,36 €
		Excédent 2016	478 845,11 €

INVESTISSEMENT	Montant	INVESTISSEMENT	Montant
Dépenses réalisées en 2016	540 858,25 €	Recettes réalisées en 2016	383 620,71 €
001 - Déficit reporté 2015	58 648,98 €	001 - Excédent reporté 2015	- €
		1068 - Excédent fonctionnement capitalisé	58 648,98 €
Total Dépenses CA 2016	599 507,23 €	Total Recettes CA 2016	442 269,69 €
Déficit 2016 à reporter	- 157 237,54 €		

002 - Excédent de fonctionnement 2016	478 845,11 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	- 157 237,54 €
002 - Excédent 2016 à reporter sur le BP 2017	321 607,57 €

3 - AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Le Président demande aux membres présents de se prononcer sur l'affectation des résultats 2016 de la façon suivante :

- **Restes à Réaliser - Année 2016** : Néant
- **Section d'investissement** :

Dépenses - 001 - Déficit d'investissement	-157 237.54 €
Recettes - 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	157 237.54 €

- **Section de fonctionnement** :

002 - Excédent de fonctionnement	478 845,11 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	- 157 237,54 €
002 - Excédent 2016 à reporter sur BP 2017	321 607,57 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion 2016 dressé par Mme Nathalie MOISSET, Receveur du Syndicat Layon Aubance Louets,
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif 2016,
- **DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter les résultats 2016 sur le budget primitif 2017, comme énoncés ci-dessus.

Délibération 2016-10 - Contributions 2017 des collectivités membres du syndicat

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, **ADOpte à l'unanimité**, les contributions 2017 des collectivités membres du syndicat Layon Aubance Louets selon les règles suivantes :

- **Gestion du passif** : Contribution conformément au statut (article 7.3) des seules collectivités à l'origine de l'emprunt selon les règles de contributions initialement fixées.
 - **Contributions 2017 pour l'apurement du passif : 97 763 €**
- **Contribution Syndicat + CLE (Commission Locale de l'Eau)** : Contribution calculée sur la base de la population de la collectivité membre comprise dans le périmètre du SAGE Layon Aubance Louets avec lissage sur 5 ans. Contribution fixée à 3,49 €/habitant à terme (2020).
 - **Contribution pour 2017 : 311 560 €**
 - Syndicat : 254 060 €
 - CLE : 57 500 €

Délibération 2017-11 - Vote du Budget Primitif 2017

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, des membres présents : **ADOpte** le Budget Primitif pour l'exercice 2017 :

Section de fonctionnement	Résultat reporté 2016	R.A.R. 2016	Proposition 2017	Budget Primitif total 2017
Dépenses		- €	1 962 042,57 €	1 962 042,57 €
Recettes	321 607,57 €	- €	1 640 435,00 €	1 962 042,57 €
Section d'investissement	Résultat reporté 2016	R.A.R. 2016	Proposition 2017	Budget Primitif total 2017
Dépenses	157 237,54 €	- €	1 573 154,00 €	1 730 391,54 €
Recettes	157 237,54 €	- €	1 573 154,00 €	1 730 391,54 €

QUESTIONS DIVERSES

- **Forum des Elus : 23 juin 2017 sur une $\frac{1}{2}$ journée**
Thématiques proposées :
 - GEMAPI
 - Actions agricoles et viticoles.

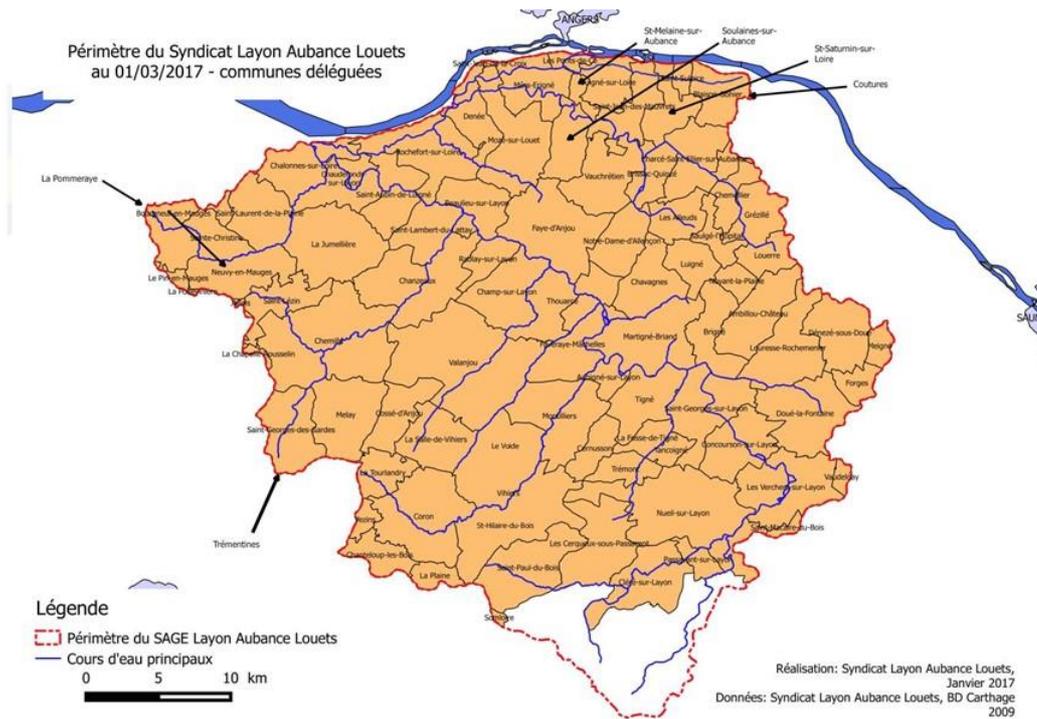
- **Collecte des ordures ménagères et produits phytosanitaires non utilisés**
L'agglomération de Choletais ne fait plus partie du SMITOM Sud Saumurois. Elle procède à une nouvelle réorganisation.
La collecte des PPNU (produits phytosanitaires non utilisés) s'effectue selon la même organisation.
Une campagne de communication est envisagée sur le territoire du syndicat, afin d'informer les particuliers, des déchetteries acceptant les PPNU.

- **FDGDON**
Le SMiBA et le SMLB avaient un tarif différent pour la surprime des queues de ragondins. Depuis la fusion, le tarif est identique sur le territoire du syndicat Layon Aubance Louets (1.45 € / queue - en 2016).
Le paiement avait été bloqué en attente d'explication ; une rencontre a eu lieu avec le Président de la FDGDON de Maine et Loire.
Pour info : le Conseil Départemental de Maine et Loire a baissé sa subvention de fonctionnement ; elle passe de 75 000 € à 51 000 €.

- **Commission Locale de l'Eau du SAGE Layon Aubance Louets**
M. Dominique PERDRIEU a été élu Président de la CLE le 27/01/2017 avec 4 Vice-Présidents (par bassin, soit le bassin du Layon, de l'Aubance, du Louet et du petit Louet).

- **Question** : Pourquoi, le budget est surdimensionné par rapport au réalisé
Réponse de MM le Président et J.J. DERVIEUX : Certains travaux sont réalisés, en interne (sans étude effectuée par un bureau d'étude) ; par conséquent, le Syndicat n'a pas dépensé les sommes budgétisées. En moyenne, la programmation d'un chantier « Milieux aquatiques » dure environ 18 mois avec un décalage pour les paiements et les recettes, entre les différents exercices comptables.
Réponse de Mme N. MOISSET : afin d'éviter de passer des décisions modificatives, les sommes sont prévues au budget.

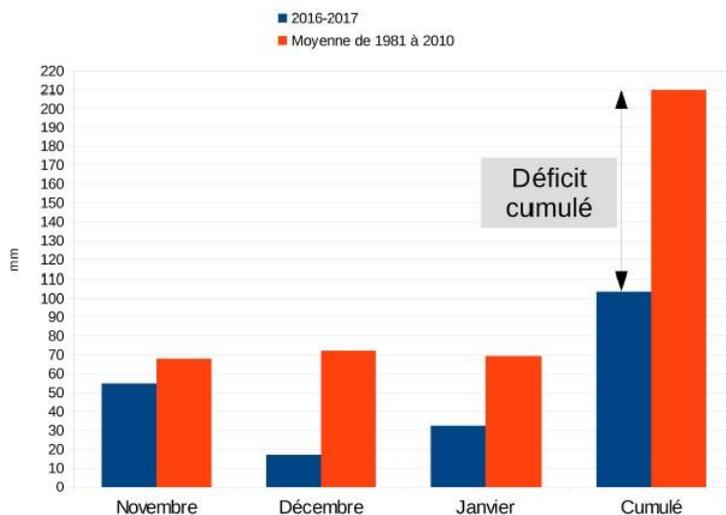
- **Nouveau périmètre de Syndicat Layon Aubance Louets au 1^{er} mars 2017**



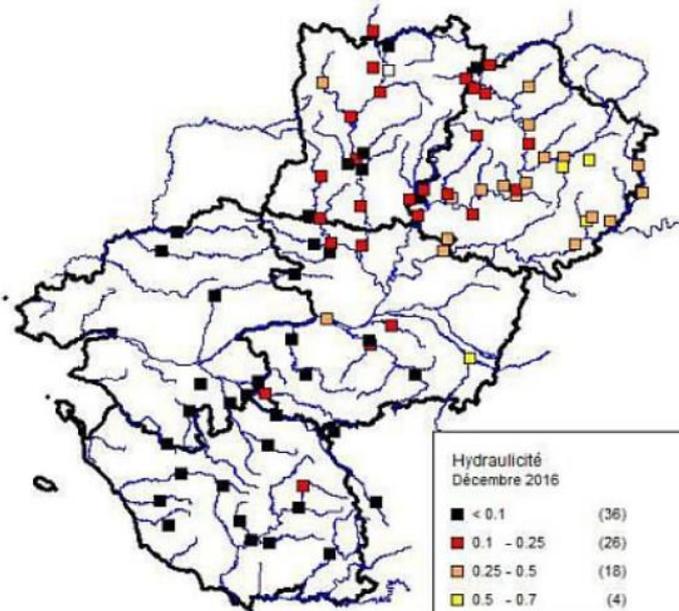
Ajout de 13 communes déléguées au 01/03/2017 :

- Ambillou-Château et Noyant-la-Plaine, pour la commune nouvelle de Tuffalun,
- Chanteloup-les-Bois, Trémentines et Vezins pour la communauté d'agglomération du Choletais,
- Jallais, La Poitevineière et La Pommeraye pour Mauges Communauté,
- Coutures, La Plaine, Somloire, Saint-Macaire-du-Bois et Vaudelnay

Pluviométrie à Beaucouzé



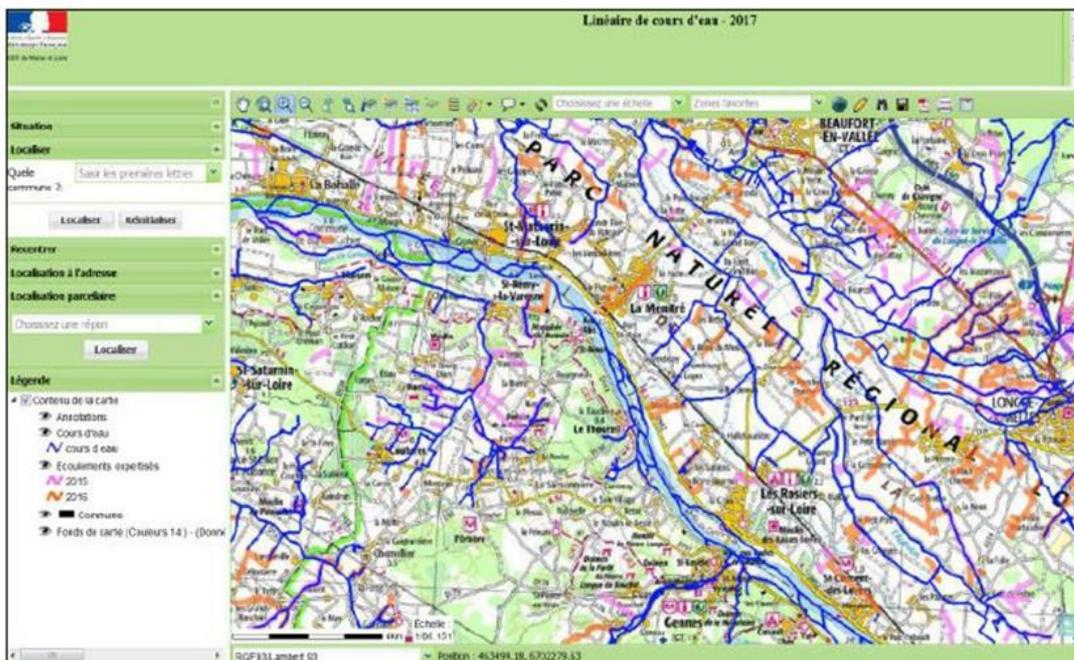
Point eaux superficielles – Déc 2016



Hydraulicité = Débit mensuel / Débit mensuel moyenne

Cartographie des cours d'eau du Maine-et-Loire

Carte en ligne sur le site internet de l'État en Maine et Loire :
Adresse : <http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/>



Fin de séance à 22 heures 50